

---

**ANNEXE AU REGLEMENT GENERAL FINANCIER  
MONTANTS DES AMENDES ET DROITS**

**Edition Juillet 2013 - Application à partir de la Saison 2013/2014 - (A.G Juin 2013)**

---



## ANNEXE AU REGLEMENT GENERAL FINANCIER MONTANTS DES AMENDES ET DROITS

**Edition Juillet 2013 - Application à partir de la Saison 2013/2014 - (A.G Juin 2013)**

### TARIFS LICENCES ET CLUBS

<b>COMPETITION VOLLEY-BAL</b>	<b>MONTANT Saison 2013/2014</b>
Senior - Espoir	39 €
Junior – Cadet	37 €
Minime – Benjamin	21 €
Poussin – Pupille	21 €
Baby Volley	10 €
<b>COMPETITION BEACH VOLLEY</b>	
Senior - Espoir	39 €
Junior – Cadet	37 €
Minime – Benjamin	21 €
Poussin – Pupille	21 €
Baby Volley	10 €
Passage VOLLEY-BALL vers BEACH VOLLEY et BEACH VOLLEY vers VOLLEY-BALL dans un même club	0 €
Passage VOLLEY-BALL vers BEACH VOLLEY et BEACH VOLLEY vers VOLLEY-BALL au sein d'un regroupement de GSA (UGS, Bassin Zénith, etc ...)	5 €
Passage VOLLEY-BALL vers BEACH VOLLEY et BEACH VOLLEY vers VOLLEY-BALL dans club différent	<b>100% des tarifs licences ci-dessus selon la catégorie concernée</b>
<b>AUTRES LICENCES</b>	
Licence Pro (sous réserve convention LNV)	<b>270 € (mutation comprise)</b>
Compét'Lib (Détente, Découverte)	23 €
Dirigeant – Encadrement	27 €
Événementielle – Initiation	0 €
<b>CLUBS</b>	
Réaffiliation GSA Fédéraux	250 €
Réaffiliation GSA Régionaux	170 €
Réaffiliation autres clubs	70 €
1 <sup>ère</sup> Réaffiliation année suivant création	-50%
<b>MUTATIONS ET SURCLASSEMENTS</b>	
Mutation Nationale (sauf Baby à Cadets = 0)	110 €
Mutation Régionale	60 €
Double surclassement	20 €
Triple surclassement	60 €

#### **CLUBS JEUNES**

Les licences du « Club Jeunes » sont offertes par la FFVB, ainsi que pour son responsable lors de leur création.  
Les renouvellements de licences sont à la charge des structures fédérales partenaires.  
Les affiliations et réaffiliations du Club Jeunes sont offertes.

#### **AIDE A LA CREATION DE CLUBS**

Pour une première affiliation, la part fédérale est égale à 0 et le nombre de licences offertes est de 15.  
L'année suivante (fidélisation), le tarif de la réaffiliation est diminué de 50% et le tarif des 15 licences renouvelées est diminué de 50%.

#### **(\*) PASSAGE EVENEMENTIEL INITIATION EN COMPETITION**

La détention de ce "Pass évènementiel" permet aux jeunes, appartenant aux catégories Benjamines et en dessous au moment de la demande et si celle-ci est effectuée dans les 12 mois qui suivent la délivrance du "Pass évènementiel", de bénéficier gratuitement de leur première licence FFVB Compétition, dans le GSA de leur choix.

## ANNEXE AU REGLEMENT GENERAL FINANCIER MONTANTS DES AMENDES ET DROITS

**Edition Juillet 2013 - Application à partir de la Saison 2013/2014 - (A.G Juin 2013)**

### TARIFS LICENCES ET CLUBS OUTRE-MER

COMPETITION VOLLEY-BALL	MONTANT OUTRE-MER 2013-2014
Senior - Espoir	13€
Junior – Cadet	13€
Minime – Benjamin	7€
Poussin – Pupille	7€
Baby Volley	7€
COMPETITION BEACH VOLLEY	
Senior - Espoir	10€
Junior – Cadet	10€
Minime – Benjamin	7€
Poussin – Pupille	7€
Baby Volley	7€
Passage VOLLEY-BALL vers BEACH VOLLEY et BEACH VOLLEY vers VOLLEY-BALL <b>dans un même club</b>	0 €
Passage VOLLEY-BALL vers BEACH VOLLEY et BEACH VOLLEY vers VOLLEY-BALL <b>dans club différent</b>	50% des tarifs licences ci-dessus selon la catégorie concernée
AUTRES LICENCES	
Compet'Lib (Détente, Découverte)	8€
Dirigeant – Encadrement	8€
Événementielle – Initiation	GRATUIT (*)
CLUBS	
Réaffiliation GSA Régionaux	13€
1 <sup>ère</sup> Réaffiliation année suivant création	-50%
MUTATIONS ET SURCLASSEMENTS	
Mutation Régionale	20€
Double surclassement	8,5€
Triple surclassement	17€

#### DOM (Guadeloupe – Martinique – Guyane – La Réunion – Mayotte)

Assurance FFVB : Guadeloupe/Martinique/Guyane/Mayotte

Sans assurance FFVB : La Réunion

#### TOM (Nouvelle Calédonie – Wallis et Futuna – St Pierre et Miquelon – Les Iles du Nord)

Assurance FFVB : Wallis et Futuna / Iles du Nord

Sans assurance FFVB : Nouvelle Calédonie / St Pierre et Miquelon

#### CLUBS JEUNES

L’Affiliation et la réaffiliation du «Club Jeunes» sont offertes. Les licences du « Club Jeunes » sont offertes par la FFVB, ainsi que pour son responsable lors de leur création.

Les renouvellements de licences sont à la charge des structures fédérales partenaires.

#### AIDE A LA CREATION DE CLUBS

Pour une première affiliation, la part fédérale est égale à 0 et le nombre de licences offertes est de 15.

L’année suivante (fidélisation), le tarif de la réaffiliation est diminué de 50% et le tarif des 15 licences renouvelées est diminué de 50%.

#### (\*) PASSAGE EVENEMENTIEL INITIATION EN COMPETITION

La détention de ce “Pass évènementiel” permet aux jeunes, appartenant aux catégories Benjamines et en dessous au moment de la demande et si celle-ci est effectuée dans les 12 mois qui suivent la délivrance du “Pass évènementiel”, de bénéficier gratuitement de leur première licence FFVB Compétition, dans le GSA de leur choix.

## ANNEXE AU REGLEMENT GENERAL FINANCIER MONTANTS DES AMENDES ET DROITS

**Edition Juillet 2013 - Application à partir de la Saison 2013/2014 - (A.G Juin 2013)**

### SECTEUR SPORTIF – REDEVANCES – ENGAGEMENTS

INTITULES	MONTANTS Saison 2013/2014
CHAMPIONNAT NATIONAL ELITE (2013/2014)	6 100 €
CHAMPIONNAT NATIONAL – N2M/N2F	4 200 €
CHAMPIONNAT NATIONAL – N3M/N3F	3 200 €
COUPES DE FRANCE	60 €
<b>TOURNOIS BEACH</b> SERIE 1 SERIE 2 SERIE 3	0 €
<b>TOURNOIS BEACH EXHIBITION</b> (droits par tableau) National International	3 600 € 3 500 €
<b>TOURNOIS BEACH INTERNATIONAL</b> (droits par tableau) Satellite Masters	2 500 € 3 000 €
World Tour : selon conditions convention FFVB	

## ANNEXE AU REGLEMENT GENERAL FINANCIER MONTANTS DES AMENDES ET DROITS

**Edition Juillet 2013 - Application à partir de la Saison 2013/2014 - (A.G Juin 2013)**

### INDEMNITES D'ARBITRAGE

DIVISIONS	1ER ARBITRE	2EME ARBITRE	MARQUEUR
ELITE M&F	33,00 €	33,00 €	10 €
NAT 2 M&F	29,00 €	29,00 €	10 €
NAT 3 M&F	26,00 €	26,00 €	10 €
Indemnité complémentaire d'arbitrage de match en semaine <b>Arbitre de réserve (match international) – Championnat de France</b>	150 € pour l'arbitre extérieur à la Ligue (réglée par la FFVB)		
Indemnité complémentaire d'arbitrage match le dimanche après 17h00	90 € (réglée par la FFVB)		
Frais hôteliers pris en charge si distance supérieure à 200 Km (sur présentation de justificatif)	plafonnés à 70 € sur Paris plafonnés à 60 € en Province		
Rencontres couplées Match vendredi/samedi et/ou samedi/dimanche	Un repas plafonné à 20 € sur présentation de justificatif est pris en charge sur le repas de midi du 2 <sup>ème</sup> match. Conditions de distance inchangées		
<b>COUPE DE FRANCE JEUNES Tournoi à 3 équipes</b>	<b>Besoin : 2 arbitres</b>		<b>Marqueur</b>
<b>Espoirs, Juniors, Cadets, Minimes</b>	<b>21 € par équipe et par arbitre</b>		<b>10 €</b>
<b>Benjamins (un seul arbitre par tournoi)</b>	<b>21 € par équipe</b>		<b>10 €</b>
<b>COUPE DE FRANCE JEUNES Tournoi à 4 équipes</b>	<b>Besoin : 2 arbitres</b>		
<b>Espoirs, Juniors, Cadets, Minimes</b>	<b>4 arbitres : 63 € par équipe 3 arbitres : 48 € par équipe 2 arbitres : 32 € par équipe</b>		<b>15 €</b>
<b>Benjamins (deux arbitres par tournoi)</b>	<b>32 € par équipe et par arbitre</b>		<b>15 €</b>
Coupes de France jeunes	Forfait repas plafonné à 10 € sur présentation de justificatif (réglé par la FFVB)		
Coupe de France seniors Inv/ffvb	Voir cahier des charges en vigueur		
Matchs internationaux Arbitre de réserve (à l'exception des Coupes d'Europe)	100 € par jour de présence + déplacement organisé par la CCA		
Matchs internationaux Tournoi de France	75 € par jour de présence + frais de déplacement Indemnité complémentaire match en semaine : 150 € pour l'arbitre extérieur à la Ligue		
Matchs amicaux internationaux	50 € + frais de déplacement		
Coupe d'Europe (à la charge de l'organisateur) Champion's League, Challenge Cup et CEV CUP Arbitre de réserve (désigné par la CCA) : Voir le cahier des charges de la CEV	Les arbitres (extérieurs à la Ligue) devront contacter Les clubs pour les modalités de déplacement et de séjour. Si déplacement en voiture : indemnité CEV + Km (si autorisation préalable de la CCA)		
Juges de lignes (rencontres internationales <b>ou phases finales</b> )	50 € + frais de déplacement		
Marqueurs (rencontres internationales <b>ou phases finales</b> )	35 € + frais de déplacement		
Formation CCA encadrement de stage	50 €/jour + frais de déplacement		
Formation CCA Observations/supervisions d'arbitres	70 €/jour + frais de déplacement		
Beach volley tournois internationaux (hors désignations FIVB ou CEV)	75 € par jour de présence + déplacements organisés par la CCA		
Beach volley tournois nationaux Arbitres, Juges Arbitres, Superviseur	80 € par jour de présence		

### SECTEUR ARBITRAGE – MODALITES DE REMBOURSEMENT

<b>REMBOURSEMENT VOLLEY-BALL</b> Indemnité kilométrique Aller/Retour	0,30€/km
<b>REMBOURSEMENT BEACH VOLLEY</b>	<p style="text-align: center;">Si co-voiturage : indemnité kilométrique aller/retour 0.40 €/Km Accord CCA nécessaire</p> <p style="text-align: center;">Si déplacement individuel : 0.30 €/Km si déplacement &lt;300 Km Si &gt;300 Km : prise en charge par la CCA (train/avion)</p>

## ANNEXE AU REGLEMENT GENERAL FINANCIER MONTANTS DES AMENDES ET DROITS

Edition Juillet 2013 - Application à partir de la Saison 2013/2014 - (A.G Juin 2013)

### SECTEUR SPORTIF – AMENDES ET DROITS

INTITULES	CATEGORIE	MONTANT Saison 2013/2014	
<b>CALENDRIER</b> Demande de modification de calendrier	<b>SENIORS</b>	Modification de salle	20 €
		Modification même week-end	80 €
		Changement de week-end	200 €
	<b>JEUNES</b>	30 €	
<b>EN COURS DE MATCH</b> Retard de mise en place du matériel ½ heure avant la rencontre	<b>SENIORS</b> <b>JEUNES</b> <b>(COUPE ET CHALLENGE)</b>	80 € 40 €	
<b>EN COURS DE MATCH</b> Non-présentation de ballons réglementaires	<b>SENIORS</b> <b>JEUNES</b> <b>(COUPE ET CHALLENGE)</b>	70 € 35 €	
<b>EN COURS DE MATCH</b> Absence de 3 ballons et de 3 ramasseurs de balles	<b>ELITE M&amp;F</b>	40 €	
<b>EN COURS DE MATCH</b> Feuille de match mal tenue	<b>TOUTES COMPETITIONS</b>	25 €	
<b>EN COURS DE MATCH</b> Licences non présentées (toutes compétitions) Date de saisie Internet + 15 jours	<b>JUSQU'AU 15 OCTOBRE</b> <b>(Tolérance possible)</b>	8 €	
	<b>AU-DELA DU 15 OCTOBRE</b> <b>(plus de tolérance)</b>	8 €	
<b>EN COURS DE MATCH</b> Feuille de composition d'équipe non présentée Date de saisie Internet + 15 jours	<b>TOUTES COMPETITIONS</b>	10 €	
<b>APRES LE MATCH</b> Résultat non communiqué sur Internet Samedi avant 00h00 (minuit) pour les compétitions se déroulant le Samedi Dimanche avant 22h00 pour les compétitions se déroulant le Dimanche	<b>TOUTES COMPETITIONS</b>	30 €	
<b>APRES LE MATCH</b> Feuille de match en retard Postée après le lundi qui suit la rencontre Postée après le lundi de la 2 <sup>ème</sup> semaine	<b>TOUTES COMPETITIONS</b>	30 € 50 €	

### SECTEUR SPORTIF – FORFAIT ET PENALITE

COMPETITIONS	PENALITE FORFAIT Avec déplacement	PENALITE FORFAIT Sans déplacement	PENALITE FORFAIT Lors des deux dernières journées	PENALITE FORFAIT Lors des finales nationales	FORFAIT GENERAL Saison 2013/2014
ELITE	400 €	800 €	1 600 €	/	4 000 €
NATIONALE 2	300 €	600 €	1 200 €	2 000 €	3 000 €
NATIONALE 3	200 €	400 €	800 €	1 500 €	2 500 €

COMPETITIONS	PENALITE FORFAIT Avec déplacement	PENALITE FORFAIT Sans déplacement	PENALITE FORFAIT Sans déplacement Sans annulation du tournoi	FORFAIT Saison 2013/2014
Coupe de France Jeunes (cf règlement spécifique Coupe de France Jeunes)	100 €	150 €	150 € à la FFVB + 1 €/Km aller aux équipes qui se sont déplacées, par le club ayant fait forfait	400 €

## ANNEXE AU REGLEMENT GENERAL FINANCIER MONTANTS DES AMENDES ET DROITS

**Edition Juillet 2013 - Application à partir de la Saison 2013/2014 - (A.G Juin 2013)**

### AUTRES AMENDES ET DROITS

CCSR	Saison 2013/2014
Litige signature club vis-à-vis de son licencié	<b>De 150 € à 500 €</b>
Frais de dossier administratif de joueur étranger	<b>600 €</b>
Droit d'annulation de licence	<b>50 €</b>
CCA	
Absence d'arbitre non justifiée	50 €
Défaillance de l'arbitre mis à la disposition de la CCA (Art. 1 des RGA)	1500 €
Défaillance partielle de l'arbitre mis à la disposition de la CCA (Art. 1 des RGA)	400 €
Demande de récusation	200 €
Absence de marqueur	20 €
Feuille de match mal tenue	20 €
CCEE	
<i>Entraîneur sans licence et/ou avec mauvais type de licence ou/et pas de nom d'entraîneur sur feuille de match ou/et autorisation d'entraîner refusée :</i>	200 €
Entraîneur N3 non qualifié par match (Entraîneur avec mauvais type de licence - Pas de nom d'entraîneur sur feuille de match - Autorisation d'entraîner refusée)	40 €
Entraîneur N2 non qualifié par match (Entraîneur avec mauvais type de licence - Pas de nom d'entraîneur sur feuille de match - Autorisation d'entraîner refusée)	80 €
Entraîneur <b>ELITE</b> non qualifié par match (Entraîneur avec mauvais type de licence - Pas de nom d'entraîneur sur feuille de match - Autorisation d'entraîner refusée)	160 €
Entraîneur LNV non qualifié par match (Entraîneur avec mauvais type de licence - Pas de nom d'entraîneur sur feuille de match - Autorisation d'entraîner refusée)	400 €
Entraîneur Adjoint LNV non qualifié par match (Entraîneur avec mauvais type de licence - Autorisation d'entraîner refusée)	200 €
Pas de demande d'autorisation d'entraîner	150 €
CCS	
Non présentation de plaquettes ELITE – N2 - N3	20 €
Non-conformité de présence de joueurs issus de la formation locale en référence au RGEN	<b>500 € /joueur(se)/match</b>
Droit de réclamation Commission Centrale	250 €
Frais de dossier d'un appel en Commission Fédérale d'Appel	<b>400 €</b>
REGLEMENTATION DEVOIRS D'ACCUEIL ET DE FORMATION (DAF)	
Absence d'équipe réserve ou forfait général de cette équipe	<b>Ligue A, B, F : 4000 € ELITE : 4000 € N2 : 3000 € N3 : 2500 €</b>
Absence de participation en Coupe de France Jeunes ou forfait au cours des trois premières journées	<b>400 €</b>
Nombre de licenciés au 31 janvier de la saison en cours	<b>100 €/licences manquantes</b>
Nombre d'unité de formation et équipe en 6x6	<b>400 €/ ½ UF manquantes</b>
Aucune équipe 6x6 engagée dans les championnats de la saison en cours	<b>400 €/équipe manquante</b>
DNACG	
Litige concernant le RG DNACG (CACCF)	<b>De 400 € à 4000 €</b>

### FACTURATION DE DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

	MONTANT	REMARQUES
Fiche de rotation	0.48 €	Tarifs hors frais postaux
Feuille de match	0.95 €	Tarifs hors frais postaux
Carte d'entraîneur/animateur	0.77 €	Tarifs hors frais postaux
Agent de joueurs – frais d'inscription à l'examen	324 €	
Agent de joueurs – Licence d'agent	541 €	

## ANNEXE AU REGLEMENT GENERAL FINANCIER MONTANTS DES AMENDES ET DROITS

**Edition Juillet 2013 - Application à partir de la Saison 2013/2014 - (A.G Juin 2013)**

### SECTEUR BEACH – AMENDES

Retrait d'un tournoi (indemnité)	MONTANT Saison 2013/2014
Au minimum 10 jours avant le tournoi sans remplacement ni excuse valable	20 €
National : moins de 10 jours sans excuse valable**	65 €
Régional : moins de 10 jours sans excuse valable**	20 €
Départemental : moins de 10 jours sans excuse valable**	20 €
Junior : moins de 10 jours sans excuse valable**	20 €
Changement de joueur : moins de 10 jours sans excuse valable**	20 €
** Les frais d'inscription restent dus à l'organisateur	
<b>Absence non excusée à un tournoi</b>	
Finale de championnat de France et tournoi de série 1	260 €
Régional série 2	65 €
Départemental	50 €
Jeunes	20 €
Tenue non conforme	50 €
<b>Tournois de série 1 :</b>	
Absence d'une équipe pour le tableau principal	250 €
Absence à la réunion technique pour le tableau principal (par équipe)	130 €
Absence à la réunion technique des qualifications (par équipe)	100 €
Absence à la cérémonie des résultats sans excuse valable d'une des trois équipes les mieux classées	325 €
Organisateur : Annonce tardive des résultats (heure limite : 12h00 le lendemain de la fin du tournoi)	65 €
<b>Organisateur de tournoi</b>	
Amendes pour non respect du cahier des charges	2500 €
Défaut ou non respect candidature/organisation générale	300 €
Défaut ou non respect gestion sportive	500 €
Défaut ou non respect accueil	500 €
Défaut ou non respect marketing et communication	300 €

SANCTIONS TERRAINS			
ABUS SUR EQUIPEMENT	SANS CONSEQUENCE	MATCH RETARDE	
		TERRAIN CENTRAL	TERRAIN ANNEXE
Abus sur ballons, bancs et tenue des joueurs	50.00€	100.00 €	150.00€
Abus sur filet, lignes, podium, panneaux et autres abus similaires en nature	50.00€	150.00€	200.00€
<b>ABUS SUR PERSONNE</b>			
Abus verbal sur Officiels et Arbitres menant à		Pénalité 200.00€ 100.00€	Expulsion 300.00€ 200.00€
Abus non verbal menant à	Pénalité Terrain Annexe 100.00€ Terrain Principal 200.00€	Expulsion Terrain Annexe 200.00€ Terrain Principal 300.00€	Disqualification Terrain Annexe 300.00€ Terrain Principal 500.00€